



# RÔLES ET MISSIONS DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

A l'issue de la formation, les membres élus seront capables de :

- Maîtriser le cadre légal ainsi que les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs missions
- Maîtriser le fonctionnement du C.S.E en présentant lors des réunions ordinaires ou extraordinaires les réclamations individuelles ou collectives des salariés
- Exercer efficacement leur rôle d'intermédiaire, d'interface entre la direction et les salariés



## Public visé

- Personne membre d'un Comité Social et Economique



## Durée

- 2 jours (14 heures)



## Lieu de la formation

### Site de Poitiers

Maison de la Formation  
120 rue du Porteau  
86000 Poitiers

### Site de Loudun

Espace Formation  
1 avenue de la Coopération  
86200 Loudun

### Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace - 70 rue de  
Concise  
86500 Montmorillon



## Contact

fc.ccivf@mdf86.net  
05 49 37 44 68  
www.poitiers.cci.fr

Voie d'accès :  Alternance  Formation continue  Demandeurs d'emploi  VAE

## Pré-requis

- Aucun

## Conditions d'inscription

Pour les salariés

- La formation doit être validée en amont par votre entreprise

## Nos points forts

Apports théoriques et pratiques

- Démonstrations et exercices pratiques
  - Pédagogie active
  - Etudes de cas en appui des acquis théoriques
  - Supports visuels, écrits
- Documentation remise aux participants
- Contrôle des connaissances
  - Mise à disposition d'une salle de formation
  - Matériel nécessaire à la mise en pratique
- Profil de l'intervenant : formateur professionnel



## RÔLES ET MISSIONS DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



### Validation

Remise d'une attestation de formation



### Coût de la formation

Pour les salariés

A partir de 500 € Net de taxe/ personne



### Date de session

Entrée possible en fonction de la demande et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits

## Programme et contenu

### Jour 1

**Présentation des participants :** tour de table : les participants peuvent exprimer les besoins et les attentes particulières vis à vis de la formation.

#### Le cadre juridique :

- la fusion, les sources juridiques du C.S.E : les sources nationales et professionnelles ; notions de droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit des conseils d'administration et des conseils de surveillance
- Les juridictions compétentes en matière de C.S.E : lors de la mise en place et du fonctionnement (délict d'entrave)
- Les partenaires du C.S.E : l'inspecteur du travail et les experts

#### Le rôle et fonctionnement des membres CSE

- Mise en place du C.S.E : champ d'application, cadre de la mise en place, processus électoral, composition, durée et fin des mandats ;
- Les moyens d'exercice des missions : heures de délégation, liberté de déplacement et de circulation, local mis à disposition...

### Jour 2

#### Le rôle et fonctionnement des membres CSE (Suite)

- Fonctionnement du C.S.E : fréquence et périodicité des réunions, déroulement des réunions, registre tenu à la disposition des salariés ;
- Les documents indispensables à la disposition du CSE.

#### Les attributions

- Présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives
- Vigilance à l'application du code du travail, la protection sociale, les accords et la convention collective ;
- Contribuer à promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
- Les différents droits d'alerte et droits de retrait.

#### Evaluation

- Evaluation des connaissances des participants ;
- Evaluation de la formation par les participants.



Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Pour connaître la faisabilité de votre

projet de formation, contactez directement notre référent handicap : cciv-formation-handicap@mdf86.net

